

Le fond tourbeux du Tronchet, un site « oublié » à découvrir

Localisée sur la commune de Viam (19) au cœur du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, les zones humides du Tronchet se logent dans une cuvette de 450 mètres de large par 600 mètres de long entre deux hameaux ; le Haut Tronchet et le Bas Tronchet. C'est ici que plusieurs cours d'eau se rejoignent pour former le ruisseau du Tronchet qui alimente l'étang de Goursolles dont une partie du site est gérée par le Conservatoire. Il se nomme Ruisseau de la Ribière (ou Ruisseau de Plainartige) après le village de Lacelle. Nous sommes sur les têtes du bassin versant de la Vienne .

Cet ensemble tourbeux autrefois pâturé par des bovins est abandonné depuis plusieurs dizaines d'années. La Molinie, graminée compétitive et sociale imprime fortement le paysage même si l'Angélique des bois et la Succise des prés arrivent encore à marquer le milieu lors de leur floraison.



Situé en dehors des sites remarquables identifiés (ZNIEFF, Natura 2000...), son intérêt biologique a essentiellement été révélé suite à la signature d'un bail civil d'une durée de 10 ans sur près de 3 ha en 2007. Malgré son abandon, les zones humides tourbeuses abritent encore des espèces végétales et animales rares et menacées telles que la Gentiane pneumonanthe avec plus de 350 tiges fleuries comptées en 2013. La rédaction en 2009 d'un plan de gestion sur plus de 50 hectares a permis de cartographier les habitats naturels qui sont essentiellement représentés par des prairies tourbeuses acides à Molinie évoluant vers des mégaphorbiaies à *Angelica sylvestris* ponctuées de tourbières actives au caractère atlantique bien marqué.

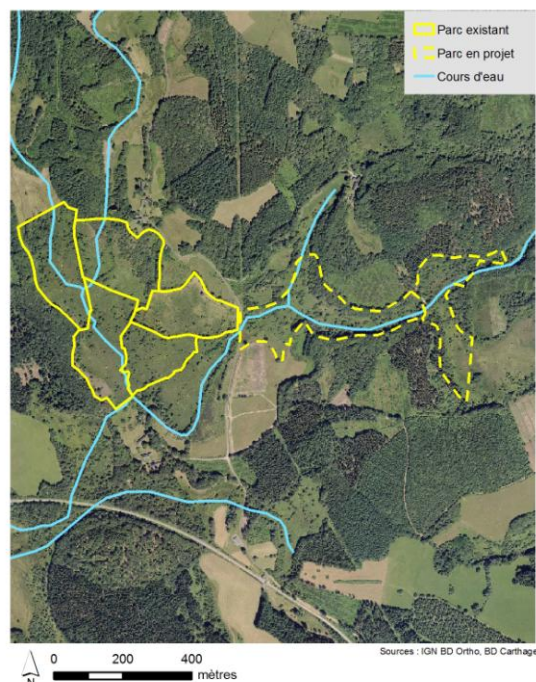
La maîtrise foncière n'a cessé d'augmenter chaque année pour atteindre une surface d'intervention en 2013 de 35,18 ha dont 6,37 ha en acquisition. L'évolution de la maîtrise foncière sur ce site (surfaces multipliées par 10 en 5 ans) s'explique en grande partie par le retour d'une activité pastorale et la réouverture du milieu qui ont fortement séduit les propriétaires et les a incité à établir un partenariat avec le Conservatoire pour la gestion de leurs parcelles.

Le programme « Sources en Action »

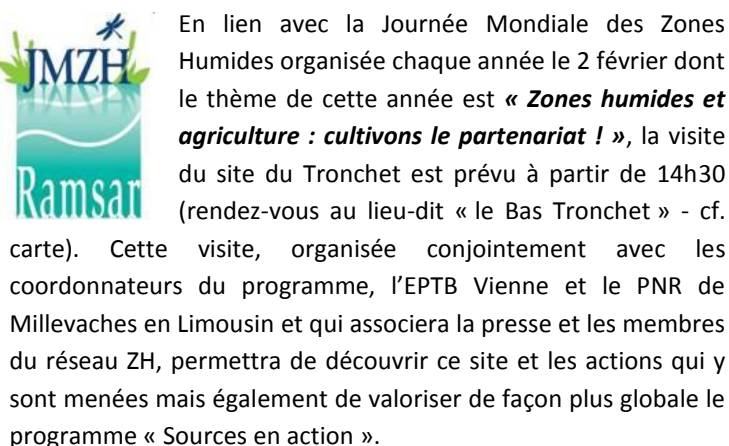
Les premiers travaux de restauration engagés sur ce site dans le cadre du programme « Sources en action - Contrat territorial Vienne amont » remontent à 2011. La remise en pâture, assurée par le troupeau de vaches limousines d'un éleveur local, d'une superficie de 4 ha a permis de rouvrir le paysage et de favoriser le développement d'habitats tourbeux à paratourbeux. L'évolution de la maîtrise foncière a incité le Conservatoire à programmer d'autres travaux de restauration de zones humides par du bûcheronnage sélectif et la création de quatre nouveaux parcs de pâture, portant ainsi la superficie pâturée à 19 ha (voir carte). Ces aménagements permettent à l'éleveur d'amener sur le site un lot de 12 vaches de race limousine pendant 4,5 mois, du milieu du mois mai jusqu'à la fin du mois de



Pour les deux prochaines années, il est envisagé de poursuivre la reconquête pastorale pour la restauration de 10 ha supplémentaires de zones humides à l'amont du site.



Une visite organisée le 31 janvier dans le cadre de la journée mondiale des Zones humides



Pour plus d'informations sur les journées mondiales des zones humides :
http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-activites-wwds/main/ramsar/1-63-78_4000_1_
<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/actualites/ramsar/journees-mondiales-des-zones-humides-2014>

